Animation & Expression Jeunes

Accueil de loisirs périscolaire - Mercredis
Projet pédagogique 2026-2027

Un accueil de loisirs est un accueil ***collectif****.*

La rencontre avec les autres, dans toute sa diversité, en respectant l'égalité des droits et l'inclusion, est source d'ouverture et d'apprentissage. Elle permet le développement progressif de l'empathie, de la bienveillance. Par les autres, on apprend aussi à se comprendre et se construire.

Un accueil de loisirs n'est pas un simple mode de garde, ni un catalogue d'activités. C'est une opportunité pour votre enfant de gagner en compétences sociales, interpersonnelles. C'est apprendre à écouter et respecter ses propres besoins tout comme ceux des autres.

Une journée d'accueil de loisirs, c'est une pépinière d'expériences, guidées ou fortuites, accompagnées par le regard bienveillant de nos animateurs.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Horaires d'accueil de 7h30 à 18h

- ➔ accueil échelonné le matin de 7h30 à 9h30
- ➔ arrivée et départ entre 11h30 et 12h15 / entre 12h45 et 14h
- ➔ départ échelonné le soir de 16h30 à 18h

Des autorisations d'absences, d'arrivées retardées ou de départs anticipés sont possibles afin de permettre aux enfants de participer à des activités extrascolaires en dehors de l'AEJ : voir le cadre d'accueil et l'annexe au règlement « LE BIVOUAC », en cohérence avec le Projet Éducatif de Territoire et en réponse aux besoins des familles.
Une absence temporaire, une arrivée retardée ou départ anticipé est également possible dans le cas de PAI ou de rendez-vous médicaux occasionnels. Il est demandé de prévenir la direction par écrit, 48h avant le jour concerné.
En dehors de ces deux cas, nous demandons de respecter les horaires d'arrivée et départ, et ce, pour permettre aux enfants de vivre pleinement leur journée d'accueil de loisirs.

Modalités d'inscription

- Matinée sans repas : amplitude maximum de 7h30 à 12h15
- Matinée avec repas : amplitude maximum de 7h30 à 14h
- Après-midi sans repas : amplitude maximum de 12h45 à 18h
- Après-midi avec repas : amplitude maximum de 11h30 à 18h
- Journée : amplitude maximum de 7h30 à 18h

En cohérence avec les objectifs pédagogiques, 5 possibilités d'inscription sont proposées sur l'accueil des mercredis, permettant de proposer un accueil flexible pour les enfants. L'enfant étant au cœur de nos problématiques, il nous paraît essentiel de proposer de la flexibilité (que l'expérience de collectivité soit profitable et non subie, et qu'il puisse avoir la possibilité de passer également une partie de la journée à la maison).

Locaux

Accueil de loisirs LA CABANE : les locaux « centre aéré »
Accueil de loisirs LA P'TITE CABANE : la salle de motricité de l'école maternelle
Annexe de l'accueil de loisirs LE BIVOUAC : de 8h à 11h45 dans la salle du Rocher en mairie de Saint Etienne de Crossey, et de 13h à 18h dans la salle de réunion du gymnase de Saint Etienne de Crossey.
La cantine pour le repas du midi.

Effectif

40 enfants maximum de moins de 6 ans
pour une capacité maximum de 96 enfants

Transport

Accueil de loisirs LA CABANE & LA P'TITE CABANE : des sorties « La poudre d'escampette » sont organisées régulièrement. Les enfants sont conduits en minibus par des animateurs permanents (plus de 2 ans de permis, plus de 21 ans).
Annexe de l'accueil de loisirs LE BIVOUAC : les enfants sont conduits à leurs activités extrascolaires en pédibus organisés et accompagnés par des éducateurs ou animateurs des associations partenaires, ou emmenés par leurs parents (ou

responsables désignés). Il est de la responsabilité des parents de s'informer des modalités auprès des associations.

Restauration

Les repas sont fournis en liaison froide par Cecillon traiteur, réchauffés et servis sur place en respect des normes HACCP, dans les locaux de la cantine de Saint Etienne de Crossey.
Le service de repas des plus petits est organisé pour 11h45, horaire qui semble le plus approprié pour répondre à leurs besoins. Pour les plus grands, un self permet d'échelonner les prises de repas entre 12h et 12h45 maximum.

Tarifs

Variable suivant Quotient familial, mis à jour lors de la remise du dossier d'inscription
Voir grille en annexe de règlement sur notre site internet

UN PROJET PEDAGOGIQUE EN COHERENCE AVEC LES BESOINS DU TERRITOIRE

L'association Animation et Expression Jeunes reçoit le soutien des trois communes de la Haute Morge : Saint Etienne de Crossey, Saint Aupre et Saint Nicolas de Macherin.

Données issues du Projet Social d'AEJ (2026) concernant les familles

Démographie : stabilité voire baisse des 0-59 ans => un territoire qui entame une transition, comme ailleurs, vers un vieillissement de sa population.
Nombre de naissances par commune stable, voire en baisse (sur St Etienne de Crossey notamment)
Le modèle de la famille avec deux enfants reste majoritaire.
Le taux d'emploi est important, au dessus de 95% chez les hommes de 25 à 54 ans. Il est plus faible chez les femmes, autour de 90 %, mais reste pour autant bien supérieur aux moyennes iséroises.

Offre de service et de loisirs aux familles

86 places Petite enfance avec une offre diversifiée : EAJE, assistantes maternelles et micro-crèche 96 à 99 places d'accueil de loisirs / 12 places au secteur jeunes avec une offre d'accueil en journée, mais aussi en séjour Un service périscolaire et de restauration scolaire par commune => Une offre de garde qui paraît suffisante
70 % des enfants de la Haute Morge fréquente l'AEJ pour une des activités proposées par le Pôle enfance La Cabane Les mercredis, environ 20 % des enfants de la Haute Morge sont inscrits à l'AEJ. Le moteur de l'inscription majoritaire est le besoin de garde. Les familles sont majoritairement satisfaites voire très satisfaites des conditions d'accueil, de la pédagogie, et des relations animateurs / enfants.
Pour le secteur Jeunes, une fréquentation en hausse depuis 2020. Avec une adéquation offre / besoin avec une excellente satisfaction concernant la pédagogie, l'organisation et la communication. Une demande émerge d'un foyer.
Les élus souhaiteraient une meilleure communication sur l'offre Petite enfance. Développer une offre attractive à destination des jeunes, y compris pour les âges passerelles (enfants nés entre 2015 et 2016).
Projet Livret des familles, porté par AEJ qui doit voir le jour en septembre 2026 pour le forum des associations : outil central pour les parents, il a pour ambition de rassembler toutes les informations concernant la petite enfance, enfance et jeunesse, sur la scolarité, l'offre de garde et de loisirs, les possibilités d'engagement…
Porteur de parole : plus d'activités pour les tous petits, de 1 à 4 ans, éveil, sport, spectacle, danse…

Nota bene : Les familles monoparentales

Sur le pays voironnais, on compte 3600 familles monoparentales, soit une famille sur quatre.
Sur la Haute Morge, 23 familles monoparentales qui sont allocataires à bas revenus
Sur le pays voironnais, l'effectif des familles monoparentales augmente plus rapidement que celui des couples avec ou sans enfant.

A noter, le projet social 2027-2031 d'AEJ prévoit le déploiement d'actions de soutien à destination des familles monoparentales et / ou à faible revenus.

Bilan

- Démographie : amorce de baisse du nombre d'enfants et vieillissement de la population en cours => une évolution démographique d'ores et déjà anticipée dans la structure de l'association
- Un fort taux d'emploi des parents
- Une offre de garde structurée, suffisante (depuis 2025) et satisfaisante, sur laquelle il faut améliorer la communication
- Les familles sont en grande majorité satisfaites de l'accueil de loisirs porté par AEJ

Un accueil en lien avec un projet global de territoire

A ces données régulièrement actualisées, s'ajoute, depuis 2018, le conventionnement d'un Projet Educatif de Territoire avec ces trois communes. Ce dernier a permis de définir des objectifs communs et d'ouvrir l'accueil de loisirs à une vision de territoire, en concertation avec les partenaires associatifs.

- ***Un CHAMP LIBRE pour créer***

Sur les trois communes, les enfants ont un accès facilité aux activités sportives et culturelles (proximité, financière), auxquelles les parents accordent une grande importance, dès le plus jeune âge. Le succès des activités Découverte des mardis et jeudis soirs proposées par AEJ confirme cet état des lieux, auquel s'ajoute les taux d'inscriptions aux nombreuses associations du territoire.
En conséquence, le planning des enfants de la Haute Morge est un planning chargé en activité dirigée, ce qui est générateur de fatigue. Aussi, il a paru central pour AEJ, et ce depuis bientôt 10 ans, de proposer une pédagogie de « vacances ». La vacance, c'est le repos, la rupture dans les activités habituelles, permettant de créer des espaces et du temps libre. Concrètement, c'est laisser la possibilité aux enfants de créer, au travers d'une expérience qui reste collective, leur propre programme de journée : pour cela, l'AEJ s'appuie sur des « environnements enrichis » (terme emprunté à Saul Alinsky) et sur une pédagogie du choix (Jean Houssaye).

- ***Le BIVOUAC, une réponse aux envies des enfants de participer à d'autres activités proposées sur le territoire***

Les familles ont fait remonter le besoin de bénéficier d'un soutien de la part de l'AEJ pour que les enfants puissent participer à des activités extrascolaires sur les mercredis. Face à un fort taux d'emploi et un faible taux de temps partiel, les parents priveraient leurs enfants de la possibilité de participer aux offres socio-culturelles du territoire. Aussi, l'AEJ propose, depuis plusieurs années, d'accorder aux enfants une autorisation temporaire d'absence pour leur permettre de profiter des autres propositions d'activités

sur le territoire. Cette mise en place se fait aujourd'hui en lien avec les associations partenaires qui organisent des navettes, garantissant la circulation des enfants en toute sécurité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Offrir à tous les enfants un moment de « vacance » serein et bienveillant

- → **en tissant des relations de confiance**
 en s'appuyant sur l'équipe d'animation permanente

- → **en offrant un champ libre aux enfants**
 leur permettant d'être autonomes dans la construction de leur journée
 et en encourageant les initiatives

- → **en profitant d'un moment ensemble**
 pour gagner en compétences sociales
 et favoriser des relations seines et de coopération avec les autres enfants

Plan d'actions : mise en œuvre & les moyens octroyés

ACTION 1 – Une solide équipe d'animateurs permanents

Parce que la pédagogie est tout à la fois la théorie et la pratique, la pensée et l'action, c'est l'animateur qui endosse pleinement le rôle de pédagogue. Conscient de l'enjeu central du recrutement, le Conseil d'administration de l'association a souhaité favoriser les conditions d'emplois permanents de professionnels formés. Ces temps plein ont permis de créer une équipe « au long court », qui crée des relations de confiance avec les enfants.

→ ***présentation de l'équipe***

Amélie CERCEAU	*Brevet d'aptitude aux fonctions de Directeur / Master 2* *Animatrice et directrice, à l'AEJ depuis 2013*
Loan COCHET	*BPJEPS APT* *Educateur sportif mis à disposition pour l'AEJ par l'AS Crossey Football, à l'AEJ depuis 2019*
Axel DEBADJI	*BPJEPS MAPST* *Apprenti animateur pour l'année 2026-2027*
Céline HENRY	*CAP Petite enfance* *Animatrice à l'AEJ depuis 2021*
Eloïse JEAN	*DUT Carrières sociales* *Animatrice et directrice adjointe, à l'AEJ depuis 2022*
Célia LEVEQUE	*DUT Carrières sociales* *Animatrice et directrice ALSH, à l'AEJ depuis 2018*
Alexis RABATEL	*Licence STAPS* *Animateur sportif et coordinateur Secteur Jeunes, à l'AEJ depuis 2025*
Jennifer RICO	*Brevet d'aptitude aux fonctions d'Animateur* *Animatrice, à l'AEJ depuis 2022*
Nicolas WONG	*Certification de ludothécaire* *Animateur et ludothécaire, à l'AEJ depuis 2012*
Salima ZIBAT	*Brevet d'aptitude aux fonctions d'Animateur (en cours)*

	Animatrice, à l'AEJ depuis 2023

Des animateurs en stage BAFA peuvent se joindre à l'équipe l'après midi dans le cadre de leurs formations.

→ *un principe de co-éducation*

La vie d'un enfant et ses apprentissages se tissent entre la maison, l'école, l'accueil de loisirs, le club de sport, et avec une multitude d'interlocuteurs. Or l'enfant a besoin de cohérence sur des valeurs fondamentales, ce sur quoi s'appuie tout principe de co-éducation. Cela ne signifie pas que les règles de vie soient les mêmes en tous lieux ; au contraire, il est important d'apprendre aux enfants de s'adapter. L'enjeu est d'expliquer et de respecter la cohérence de différents systèmes (par l'apprentissage explicite des comportements notamment : voir ci-dessous). Aussi, il est important pour nous de tisser un dialogue avec vous, parents, pour construire ensemble l'apprentissage de vos enfants, dans le respect d'un travail d'équipe. C'est le principe de faire alliance en s'associant autour d'un objectif commun : l'intérêt de l'enfant.
A noter, une fiche d'accompagnement est proposée aux parents des plus petits pour mieux connaître et adapter au mieux l'accueil à leurs besoins.

ACTION 2 : Un champ libre pour expérimenter, porter des initiatives et créer

Lorsque l'enfant a l'intention de faire un jeu, il offre son attention … et son enthousiasme. Emotion et fonctions cognitives sont intimement liées.
Pour toucher à cet enthousiasme, nous essayons
> de laisser le champ libre à l'envie et à l'expérimentation pour laisser l'enfant être à l'écoute de ses « périodes sensibles » : laisser le choix, laisser la place à l'initiative, la spontanéité
> de proposer un environnement « enrichi » pour lui permettre de répondre à sa curiosité
> d'encourager le bidouillage : ce qui importe c'est le geste plus que l'objet

→ *l'aménagement des espaces*

L'aménagement / les jeux et les matériaux nécessaires à la création sont en libre accès : jeux d'assemblage et d'équilibre, jeux d'exercice (motricité), jeux de rôle et symbolique, matériel d'expression créative (peinture, crayons, feutres, perles, mosaïque, …). Les espaces sont cloisonnés pour éviter la surcharge visuelle (une sursollicitation qui peut créer de la tension chez les plus petits) et pour faciliter le rangement par les enfants.

→ *les ateliers au choix de l'enfant*

Proposés par les animateurs, ils ont pour but de nourrir le référentiel des enfants (la mémoire) et de leur ouvrir le champ des possibles : c'est la découverte. Il apporte ainsi un prototype et un process. L'animateur est là pour accompagner l'enfant dans la découverte d'un nouveau savoir-faire. C'est l'action toujours qui importe, non l'objet. Cela tient à la transmission de savoirs.

→ *le soutien aux initiatives :* l'envie des enfants

Chaque matin, ou après midi chez les petits, un recueil des envies de enfants est réalisé, pour choisir collectivement, une activité commune pour l'après-midi. L'occasion de laisser la place à la voix d'un ou des enfants, et d'expérimenter les différentes formes de prises de décision.

→ ***les sorties « La poudre d'escampette »***

Ouvertes aux inscriptions à chaque période, des sorties sont proposées pour découvrir des lieux d'intérêt culturel et naturel de notre territoire proche, ou à la rencontre d'acteurs de notre environnement. Découvrir ne veut pas dire forger des spécialistes, mais plutôt d'emmener voir, sentier, respirer, passer un bon moment pour donner envie, par la suite, de revenir, mieux connaître, voire protéger.

ACTION 3 : L'acculturation et l'apprentissage de règles de vie communes

Elle passe par la formation des animateurs à des méthodes d'apprentissage.

→ ***l'enseignement explicite des comportements*** (s'appuyant sur les travaux de Steve Bissonnette)

Les valeurs portées par l'accueil de loisirs, que sont

- le respect entre tous
- et la confiance raisonnable octroyée aux enfants

sont les bases d'un système cohérent de conduite. Ainsi, l'explicitation est la ligne de conduite des animateurs qui vont

- manifester une valorisation de tous les comportements positifs (renforcement positif)
- relever les manquements en justifiant la valeur transgressée : on décrit, explique, justifie… puis on répète.

La mise en l'écart est possible afin de permettre à l'enfant de retrouver un état émotionnel apte à un travail de recherche de solutions.

→ ***le conflit : une expérience pour grandir***

Des outils sont mis en place pour donner des méthodes possibles aux enfants pour résoudre des problèmes ou des conflits : arbre à solution, message clair et recherche de solution gagnant-gagnant sont portés par les animateurs pour accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie collective.

→ ***l'exemplarité des animateurs***

Parce que les enfants apprennent en premier lieu par mimétisme, il est demandé aux animateurs de faire preuve d'exemplarité, comme levier d'apprentissage. Parce que l'animateur est cohérent, il fait autorité et se prévient d'être autoritaire.

ACTION 4 : L'implication des enfants dans la Cabane

→ ***s'engager pour le collectif : la clé de la Cabane***

En s'inscrivant à la Cabane, chaque enfant s'en voit confier une clé. Se voir confier cette clé, c'est symboliquement se voir confier la responsabilité du lieu, le respect du matériel et de ceux qui le côtoient. C'est s'engager pour son fonctionnement, à commencer dans la vie quotidienne. Les enfants gagnent, au fil de leurs actions, des compétences, qui leur permettre de gagner en pouvoir d'agir au profit du collectif : ange gardien pour les plus petits, cuistots, ou détectives… autant de missions à leur confier et de tâches valorisées par le collectif et les animateurs.

ACCUEIL ET INCLUSION

A la Cabane, l'accueil de tous les enfants de 3 à 11 ans est un engagement, peu importe leur lieu de résidence (avec néanmoins une priorité aux enfants des familles habitants sur Saint Etienne de Crossey, Saint Aupre et Saint Nicolas de Macherin), leur situation sociale ou familiale, leurs éventuelles maladies, handicap ou besoins spécifiques.

L'association est engagée, par l'ensemble de ses actions (Enfance, jeunesse, Espace de vie sociale, et ludothèque) pour soutenir l'inclusion, lutter contre les discriminations et les exclusions sociales.

L'équipe d'animation se tient ainsi disponible pour échanger avec les familles afin d'évaluer, dans le cas d'enfants à besoins spécifiques, les modalités nécessaires à l'accueil de tous les enfants dans les meilleures conditions possibles.

L'accueil s'en tient aux évictions imposées par le cadre médical. En cas de symptomes, les parents sont informés immédiatement par téléphone. Si l'état de l'enfant l'impose, un dialogue est engagé avec les parents pour évaluer sa capacité à vivre sa journée en collectivité.

PROJET DE FONCTIONNEMENT – Déroulement de la journée

LA P'TITE CABANE – accueil des enfants nés entre 2023 et 2021 *Lieu : salle de motricité, école maternelle de Saint Etienne de Crossey* *Equipe : Céline, Eloïse et Salima* *Voir programme détaillé des ateliers par période.*	
7h30-9h30	*Accueil échelonné*
9h30	Rassemblement et proposition de l'activité auprès des enfants Une thématique est choisie par les animatrices, par période, pour faire rêver les enfants et donner un fil rouge aux activités.
9h45-10h45	Temps d'activité choisie ou construction autonome de son programme dans les espaces de jeux aménagés
10h45	Temps de jeu libre
11h45	Repas du midi *Possibilité de récupérer ou déposer son enfant entre 11h30 et 12h15.*
13h	*Possibilité de récupérer ou déposer son enfant entre 12h45 et 14h.* Sieste (possible jusqu'à 15h45) ou temps calme **La feuille d'accompagnement à remplir nous est précieuse pour mieux connaître les habitudes de vos enfants.**
14h	Temps d'activité choisie et recueil de l'envie des enfants ou construction autonome de son programme dans les espaces de jeux aménagés
16h	Goûter préparé par les enfants
16h30	*Départ échelonné des enfants et retour parents*

LA CABANE – accueil des enfants nés entre 2016 et 2020
Lieu : bâtiment AEJ
Equipe : Equipe des animateurs tournante suivant le programme d'animation

Voir programme détaillé des ateliers par période.

7h30-9h30	*Accueil échelonné*
9h30	Rassemblement et proposition des activités auprès des enfants • proposition sportive au gymnase • proposition créative ou cuisine • recueil de l'envie des enfants
9h45-11h30	Temps d'activité choisie ou construction autonome de son programme dans les espaces de jeux aménagés
11h30	Temps de jeu libre
12h	Repas du midi : self *Possibilité de récupérer ou déposer son enfant entre 11h30 et 12h15.*
13h	*Possibilité de récupérer ou déposer son enfant entre 12h45 et 14h.* Temps calme
14h	Temps d'activité choisie • l'envie des enfants • une proposition créative • Les p'tits journalistes avec Célia ou construction autonome de son programme dans les espaces de jeux aménagés
16h	Goûter préparé par les enfants
16h30	*Départ échelonné des enfants et retour parents*

LE BIVOUAC – accueil des enfants nés entre 2016 et 2022
<u>Réservé aux enfants ayant une activité extrascolaire, dont les parents ont signé une autorisation d'absence</u>
Lieu :

- ***salle du Rocher, mairie de Saint Etienne de Crossey de 8h à 11h45***
- ***salle de réunion du gymnase de 13h à 18h***

Equipe :Catherine (mise à disposition de la MPT) et équipe des animateurs AEJ (tournant)

8h-11h45	Jeux libres : jeux de société Activités créatives Lecture à la bibliothèque
11h45-13h	Repas à l'AEJ
13h-18h	Jeux libres : jeux de société Activités créatives 16h - goûter

Le Bivouac, c'est une tolérance octroyée sur les horaires, pour permettre aux enfants de participer à leurs activités extrascolaires ; cet accueil adapté permet des absences temporaires, une arrivée retardée ou un départ anticipé.
Ce groupe distinct nous permet de préserver La Cabane des aller-retours des enfants aux activités extrascolaires en cours de journée et de garantir la sécurité des inscrits lors de leurs arrivées et départs.
Les éducateurs des associations partenaires, ou les parents (ou adultes responsables désignés), récupèrent les enfants directement dans les salles et auprès des animateurs AEJ pour les conduire, les emmener ou les ramener aux activités.
Voir annexe au règlement.

Cet accueil est une réponse à une problématique d'accueil expérimental. En fonction du bilan au printemps 2027, d'autres pistes pourrons être explorées.

ÉVALUATION – Méthode et suivi

Questions évaluatives

Les animateurs ont-ils
- la formation suffisante
- les moyens matériels suffisants
- les moyens humains suffisants
- les espaces suffisants

pour la mise en œuvre du projet pédagogique ?

Le projet de fonctionnement assure-t-il son rôle d'équilibre entre les objectifs pédagogiques et les besoins des enfants / parents ?

Les outils mis en place ont-ils permis
- d'accompagner les apprentissages en compétences sociales des enfants ?
 - ➔ Arbre à solutions
 - ➔ Médiation gagnant-gagnant
 - ➔ Porture des animateurs
 - ➔ Enseignement explicite des comportements
- d'impliquer les enfants dans le collectif ?
 - ➔ La Clé de la cabane
- de permettre aux enfants de leur offrir une vacance, à l'écoute de leurs besoins et propice à la construction autonome de leurs programmes ?
 - ➔ L'envie des enfants
 - ➔ L'aménagement des espaces
 - ➔ Les ateliers aux choix
 - ➔ Les sorties

Les temps de bilan avec les animateurs
- deux samedis matins dans l'année
- les réunions hebdomadaires du mardi matin

Un bilan spécifique à l'accueil du Bivouac sera organisé au printemps 2027, en partenariat avec les associations partenaires.

Le projet se veut vivant, et peut, à l'écoute de l'expérimentation, évoluer au cours de l'année.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription 2026-2027 transmis à l'AEJ avec les pièces complémentaires.
Inscription par le biais de notre portail familles : https://aej.portail-familles.app

CONTACT

Amélie CERCEAU, Directrice
Animation & Expression Jeunes
secretariat@aej-crossey.fr
06 69 77 33 23